

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [andréa villeneuve](#)

<https://www.cadre21.org/membres/d357e34b40e7598cc112de4c>

Date d'obtention : 2022-09-12 14:22:16

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Il est important de récolter toutes les informations pertinentes à l'analyse de la situation et ainsi orienter nos interventions. Dans un premier temps rencontrer l'auteur du signalement ainsi que la victime ou tout autre personne témoin des faits. Il est important de savoir si c'est un geste impulsif ou malveillant. Si le geste est évaluée malveillant avec les faits de la victime et des témoins, ne pas rencontrer l'instigateur. Contacter directement le service de police.

Sinon, recueillir la version des faits de l'instigateur. Évaluer si c'est un geste impulsif ou malveillant. Si c'est un geste impulsif, remplir la grille d'évaluation afin de bien orienter nos interventions. Confisquer le cellulaire afin de réduire la propagation des photos et ensuite contacter rapidement la policière école.

À tout moment, si nous recevons des informations qui nous laisse croire que c'est un geste malveillant, un appel à la police doit être fait.

Par la suite, s'assurer que les parents sont informés de l'intervention. Et qu'un signalement à la DPJ a été fait.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Qu'il est important de bien maîtriser les différentes étapes de la démarche car nous n'agissons pas de la même façon avec un geste malveillant versus impulsif.

La trousse sexto favorise aussi la compréhension entre le cadre scolaire et le cadre légal, comme par exemple, si la situation se passe à l'extérieur de l'école.

Qu'il est aussi important de ne pas nuire à l'enquête policière dans des cas plus complexe ou ça implique des adultes majeurs.

Qu'il est important de protéger les confidences des témoins et victimes lorsqu'on rencontre l'instigateur. Et aussi de protéger l'intégrité physique et psychologie des victimes.

Que dans les situations où c'est un geste impulsif, l'intervention sert également de sensibilisation sur la loi régissant le sextage.

Il est important de ne jamais regarder les photos du jeune.



Au coeur de votre stratégie #DevProf

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

De bien s'assurer de l'évaluation entre acte impulsif et bienveillant.

Sinon, pour ma part, je trouve que les interventions sont bien réalisées et donne confiance à l'intervenant.